



**LIVRET [2024-2025]**

**ÉTUDIANT**

**Licence 2 Lettres Modernes Parcours  
Préparatoire au Professorat des Écoles**



**UFR Lettres et langages**  
Pôle Humanités

**Nantes Université**

# L'UFR LETTRES ET LANGAGES

---

## Présentation

---

L'UFR Lettres et Langages est née en septembre 2001 du regroupement volontaire de ses Départements. Riche de sa pluridisciplinarité, elle abrite des équipes de recherche diversifiées et reconnues dont elle encourage les nombreuses activités.

Départements :

- Lettres modernes
- Lettres anciennes
- Philosophie
- Sciences de l'éducation
- Sciences du langage

L'UFR Lettres et Langages propose dans son offre de formation des licences et masters que vous pouvez découvrir [ICI](#).

Les laboratoires et la recherche :

L'UFR Lettres et Langages possède cinq équipes de recherche. Elles sont rattachées aux Écoles Doctorales du domaine Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales :

- Centre Atlantique de Philosophie (CAPHi)
- Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN)
- Laboratoire de Linguistique de Nantes (LLing)
- Centre François Viète d'Histoire des Sciences et des Techniques (CFV)
- Littératures Antiques et Modernes (LAMo)

Pour plus d'informations sur les laboratoires et leurs équipes de recherche : [ICI](#)

# LE LYCÉE TECHNOLOGIQUE CARCOUËT

---

## Présentation

---

Fondé en 1982, Le **lycée Carcouët** est un [établissement français](#) d'enseignement [secondaire](#) général, technologique et supérieur situé à Nantes au 115 boulevard du Massacre.

# Contacts

---

## Direction

situés au  
2<sup>ème</sup> étage du  
bâtiment Censive

### Directrice de l'UFR Lettres et Langages

Mme Lucie THEVENET

Bureau C245

Courriel : [lucie.thevenet@univ-nantes.fr](mailto:lucie.thevenet@univ-nantes.fr)

### Directrice et directeur adjoints

Mme Angélique Thébert - Courriel : [angelique.thebert@univ-nantes.fr](mailto:angelique.thebert@univ-nantes.fr)

M. Paul-André Claudel - Courriel : [paul-andre.claudel@univ-nantes.fr](mailto:paul-andre.claudel@univ-nantes.fr)

### Secrétaire Générale

Mme Claire Margerie-Mira

Bureau C243

Courriel : [claire.margerie-mira@univ-nantes.fr](mailto:claire.margerie-mira@univ-nantes.fr)

## Secrétariats

Secrétariat  
pédagogique

### Responsable : Stéphanie Taveneau

Bureau C109.1

Courriel : [stephanie.taveneau@univ-nantes.fr](mailto:stephanie.taveneau@univ-nantes.fr)

### Secrétariat

Mme Plamena Hafidhou

Courriel : [secretariat.pppe.lettresetlangages@univ-nantes.fr](mailto:secretariat.pppe.lettresetlangages@univ-nantes.fr)

### Secrétariat de Lettres Modernes : Mme Myriam Guiné

Le secrétariat (bureau 109.4) est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

contact : [myriam.guine@univ-nantes.fr](mailto:myriam.guine@univ-nantes.fr)

Secrétariat  
administratif  
bâtiment Tertre

### Scolarité Humanités (bâtiment Tertre)

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227

44312 NANTES Cedex

[scolarite.humanites@univ-nantes.fr](mailto:scolarite.humanites@univ-nantes.fr)

STEPHANIE TAVENEAU

## Référents

### Enseignants responsables

**Responsable de la filière PPPE LM** : Dominique Peyrache-Leborgne  
contact : [dominique.leborgne@univ-nantes.fr](mailto:dominique.leborgne@univ-nantes.fr)

**Responsable de la L2 Lettres Modernes** : Christian Zonza  
Contact : [christian.zonza@univ-nantes.fr](mailto:christian.zonza@univ-nantes.fr)

**Direction du Département de Lettres modernes** : Mme Chantal Pierre et  
Mme Cécile Brochard  
Contact : [chantal.pierre@univ-nantes.fr](mailto:chantal.pierre@univ-nantes.fr) [cecile.brochard@univ-nantes.fr](mailto:cecile.brochard@univ-nantes.fr)

## Lycée Carcouët

### Référents

Proviseur : M. Noël

Proviseur adjoint : M. Pages

Référent pédagogique : Mme Périgord Le Gal (professeure de lettres)

### Lycée Carcouët

115 boulevard du massacre  
44100 Nantes  
02 40 16 18 18

## Contacts enseignants – étudiants – secrétariat

---

Les enseignants peuvent être contactés par e-mail ([prenom.nom@univ-nantes.fr](mailto:prenom.nom@univ-nantes.fr)). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

**Très important :** Les étudiants doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique ([prenom.nom@etu.univ-nantes.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-nantes.fr)) afin d'être tenus au courant des messages que les enseignants et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

## Pour faciliter vos exposés et recherches :

---

La **Bibliothèque Universitaire (BU) Lettres-Sciences humaines** propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des **Bases de données bibliographiques** (par discipline comme PsycINFO, MLA, etc.), **Revue et presse en ligne**, méthodologie de l'**Internet**, collection de **Films documentaires**.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres modernes (bâtiment Censive, salle 100), dispose d'un fonds de plus de 20 000 ouvrages. L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

## Inscriptions pédagogiques :

---

Les inscriptions pédagogiques (qui ne remplacent pas celles que vous devez faire sur la plateforme des services de la Scolarité) dans les groupes de TD s'effectuent sur Madoc. Il s'agit de pré-inscriptions permettant à l'étudiant de formuler des vœux d'affectation aux cours qu'il souhaite suivre, et qui visent à une répartition équilibrée des effectifs entre les différents TD.

Pour accéder à Madoc : munissez-vous de vos *identifiant* (nom d'utilisateur) et *mot de passe*, ouvrez le lien [L2 Lettres \(toutes les spécialisations et parcours\) \(LEL2LETTRES\)](#), répondez aux onglets « Sondage Inscriptions », suivis de l'indication des UE concernées. Le principe de ces inscriptions pédagogiques vous sera expliqué dans le détail lors de la réunion de pré-rentree de L2, ainsi que par mail (via le Forum des nouvelles sur Madoc).

Pour le premier semestre, vous devez vous inscrire **entre le mercredi 13 septembre et le jeudi 14 septembre 2023**.

Pour le deuxième semestre, vous serez avertis ultérieurement.

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024/2025

Pôle HUMANITES – UFR L&L

Calendrier Universitaire 2024-2025

	Du	au
Pré-rentrée Accueil	9 septembre	13 septembre
Cours 1 <sup>er</sup> semestre	16 septembre	13 décembre
<i>Vacances de la Toussaint</i>	<b>28 octobre</b>	<b>3 novembre</b>
Rattrapage de cours - Révisions	16 décembre	20 décembre
<i>Vacances de Noël</i>	<b>23 décembre</b>	<b>5 janvier</b>
Examens 1 <sup>er</sup> semestre	6 janvier	18 janvier inclus
Cours 2 <sup>nd</sup> semestre	20 janvier	2 mai
<i>Vacances d'Hiver</i>	<b>17 février</b>	<b>23 février</b>
<i>Vacances de Printemps</i>	<b>7 avril</b>	<b>21 avril</b>
Examens 2 <sup>nd</sup> semestre	5 mai	21 mai inclus
Oraux, Corrections, délibérations...	22 mai	6 juin
Date limite d'affichage des résultats	<b>6 juin</b>	
Examens 2 <sup>nd</sup> session	16 juin	3 juillet inclus
Oraux, Corrections, délibérations...	4 juillet	11 juillet
Date limite d'affichage des résultats	<b>11 juillet</b>	

Lucie THEVENET,

  
Directrice de l'UFR Lettres et Langues



STEPHANIE TAVENEAU

# PARCOURS PRÉPARATOIRE AU PROFESSORAT DES ÉCOLES

---

## Présentation

---

Le parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) est un parcours de licence, qui s'appuie sur un partenariat fondé sur l'alternance lycée/université, avec une universitarisation progressive.

Le PPPE est adossé à un parcours de **licence (lettres modernes ou sciences de l'éducation)**. Il est dispensé en partie au Lycée Carcouët et en partie au sein de l'UFR Lettres et Langages de Nantes Université pendant les trois années de licence (L1, L2 et L3).

Ce parcours préparatoire au professorat des écoles permet de se préparer à devenir professeur des écoles avec :

- des enseignements de culture générale et pluridisciplinaires dispensés en lycée (français, mathématiques, histoire-géographie, sciences et technologie, philosophie morale et politique, arts, EPS, langue vivante étrangère)
- des enseignements de spécialisation et d'approfondissement adossés à la recherche dispensés à l'université correspondant au parcours de licence choisi
- des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire en 1ère et 2e année de licence
- un stage de mobilité internationale en troisième année de licence

A l'issue de l'obtention de la licence, les étudiants peuvent s'orienter vers un Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (Master MEEF).

## Contenu de la formation

---

Les enseignements de la licence PPPE comprennent des cours dispensés à Nantes Université (au sein des départements Lettres modernes et Sciences de l'éducation) et du Lycée général et technologique Carcouët.

- Licence 1 : 75% des enseignements au Lycée Carcouët et 25% à l'UFR Lettres et Langages.



La 1<sup>ère</sup> année, à l'UFR Lettres et Langages, les étudiants suivent des enseignements de deux mentions proposées : Lettres modernes et Sciences de l'éducation. A la fin de la 1<sup>ère</sup> année, les étudiants du PPPE seront amenés à choisir de poursuivre leur formation dans une des mentions.

- Licence 2 : 50 % des enseignements au Lycée Carcouët et 50% à l'UFR Lettres et Langages.
- Licence 3 : 25% des enseignements au Lycée Carcouët et 75% à l'UFR Lettres et Langages.

## Inscription

---

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. Elle se réalise auprès du **service scolarité** du Pôle Lettres, langues, sciences humaines et sociales, **Bâtiment Tertre, pour l'UFR Lettres et Langages.**

L'inscription pédagogique est effectuée en début d'année universitaire pour les deux semestres, auprès du **secrétariat pédagogique** de l'UFR Lettres et Langages, Bâtiment Censive.

**Les inscriptions pédagogiques conditionnent les inscriptions aux examens.**

## Dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

---

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

Adressée aux L1 mais aussi **à tous les étudiants**, la **Journée d'Orientation** (date à définir) réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ?

Quel choix de parcours de formation ?

Quels choix d'options ?

Quelle poursuite d'études ?

Licence professionnelle ou Master ?

Concours ?

Pour quels métiers ?

Il sera proposé dans chaque filière des présentations des formations, des témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

# DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

---

ANNÉE 2

Troisième semestre

---

**PRINCIPE** : les étudiants choisissent dans la liste suivante quatre cours, dont au moins 2 UE dans les disciplinaires (= UED)

**Rappel :**

UED = Unité d'enseignement disciplinaire

UEC = Unité d'enseignement complémentaire

EC = élément constitutif d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs cours différents

CM = Cours magistral

TD = Travaux dirigés

## UE LETTRES MODERNES

**UED 31 a - Histoire de la Littérature française du Moyen Âge  
24h CM**

**(correspond à l'EC1 de l'UED 31 du livret de L2 Lettres Modernes)**

**1 CM de 24 h (2h/semaine) : Mme Millon-Hazo**

**« La lettre et la voix : initiation à la poésie et à la prose médiévales (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) » (lundi 10h-12h)**

La période médiévale est traversée par mille ans d'histoire depuis le haut Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup>), jusqu'au Moyen Âge central (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>) et tardif (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>). On commence à étudier la littérature française à partir du XII<sup>e</sup> siècle, quand se stabilise la langue vernaculaire, le roman.

Lors de ce cours d'histoire des genres littéraires, nous découvrirons d'abord la chanson de geste et la poésie lyrique, puis nous aborderons la question du roman, en ses naissances et en ses subversions. Nous serons sensibles à la porosité des genres de la fable, du lai, du fabliau, des mystères, des diableries et des farces. Finalement, nous observerons comment se métamorphosent ces différents genres à l'automne du Moyen Âge.

Il s'agira d'être attentives et attentifs à la manière dont s'articulent et s'influencent mutuellement l'histoire littéraire, l'anthropologie historique, l'histoire des images et des représentations. Le

STEPHANIE TAVENEAU

travail et la réflexion seront systématiquement fondés tant sur des textes littéraires, que sur des images et des analyses historiques.

Textes au programme :  
une brochure contenant les extraits étudiés sera fournie.

Lectures critiques :  
*La Lettre et la voix. De la « littérature médiévale »* de Paul Zumthor (Seuil, 1987) et *L'Automne du Moyen Âge* de Johan Huizinga (Payot, 2015 – *princeps*, 1919).

**UED 31 b - Littérature française du Moyen Âge - étude d'œuvres**  
**24h TD**  
**(correspond à l'EC2 de l'UED 31 du livret de L2 Lettres Modernes)**

**1 TD de 24 h (2h/semaine)**

**M. Le Corre (1 groupe) : *Robert le Diable* (mardi 10h-12h)**

Composé au XIII<sup>e</sup> siècle par un clerc anonyme, ce roman suit le parcours de Robert, fils du Diable, de sa naissance marquée du sceau de Satan jusqu'à sa sanctification, en passant par son exemplaire rédemption. Ce texte, d'une qualité romanesque remarquable, se révèle être un objet d'étude passionnant (et véritablement plaisant) pour mieux comprendre et mieux aborder la production littéraire du Moyen Âge. Par son écriture profondément syncrétique, *Robert le Diable* nous permettra d'explorer de nombreux motifs à l'œuvre dans la littérature médiévale (pacte diabolique, folie feinte, péché de parole et parole empêchée, etc.) renvoyant à d'autres textes et à des sources multiples, puisque le roman emprunte autant à la geste épique qu'au merveilleux féerique, entre autres. En outre, nous nous intéresserons à quelques réécritures, plus particulièrement médiévales, afin d'observer les mouvances de la légende à travers les genres et les siècles.

Texte au programme : *Robert le Diable*, trad. Élisabeth Gaucher, Paris, Honoré Champion, coll. Classiques Moyen Âge, 2006.

**UED 32 a - Histoire de la Littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle**  
**24h CM**  
**(correspond à l'EC1 de l'UED 32 du livret de L2 Lettres Modernes)**

**M. Méniel : Histoire de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle (CM, mercredi 13h-15h, incompatibilité d'emploi du temps)**

STEPHANIE TAVENEAU

Le XVI<sup>e</sup> siècle n'est pas seulement une période de transition entre le Moyen Âge et le Grand Siècle, c'est une période singulière qui s'inscrit dans le champ plus large de la Renaissance, où s'est épanouie la civilisation la plus raffinée au milieu de la violence la plus brutale. Après avoir posé quelques jalons historiques et sociologiques, de la prise de Constantinople par les Turcs en 1453 à la mort de Henri IV en 1610, nous mettrons en relation l'histoire littéraire avec l'histoire culturelle, religieuse et politique de la période, de manière à souligner comment les œuvres et les genres entrent en résonance avec la société du temps. Le cours s'appuiera sur une anthologie de textes qui sera mise à disposition sur Madoc.

Ouvrages critiques :

Aquien (Michèle). *Dictionnaire de poétique*, Paris, Librairie Générale Française (Le livre de Poche), 1993.

Aulotte (Robert), dir. *Précis de littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle. La Renaissance*, Paris, PUF, 1991.

Lestringant (Frank) et Zink (Michel), dir. *Histoire de la France littéraire*, t. I. *Naissances, Renaissances (Moyen Âge-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, PUF, 2006.

Lestringant (Frank), Rieu (Josiane) et Tarrête (Alexandre). *Littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2000.

Pantin (Isabelle). *La Poésie du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bréal, 2003.

Simonin (Michel) et Grente (Georges), dir. *Dictionnaire des Lettres Françaises. Le XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard et Librairie Générale Française, 2001.

**UED 32 b - Littérature française du XVI : étude d'œuvres 24h TD**  
**(correspond à l'EC2 de l'UED 32 du livret de L2 Lettres Modernes)**

**M. Bruno Méniel : Joachim du Bellay : *Les Regrets* (1 groupe) (mercredi 15h-17h, incompatibilité d'emploi du temps)**

Ce TD proposera une lecture du recueil le plus important, le plus personnel et le plus singulier de Joachim du Bellay, les *Regrets* (1558). Du Bellay est un poète lucide sur les enjeux littéraires et culturels qu'engage la pratique de la poésie, et il le manifeste dans son œuvre poétique tout autant que dans la *Deffense, et illustration de la langue françoise* (1549). Il compose *Les Regrets* alors qu'il a suivi à Rome son oncle le cardinal Jean du Bellay. Le séjour romain, qui l'éloigne de la cour de France, l'amène à concevoir sa poésie comme un lien maintenu avec le pays natal et à s'orienter vers trois registres : l'épigramme, la satire et l'éloge. L'analyse de sonnets des *Regrets* permettra d'aborder notamment les questions de l'inspiration et du travail poétique, du rapport de la poésie aux circonstances, et de l'élaboration d'une œuvre personnelle. Elle nous conduira aussi à réfléchir sur le statut et le rôle du poète et de la poésie au XVI<sup>e</sup> siècle.

Nous utiliserons le volume de la collection Le Livre de Poche classique, qu'il est nécessaire d'acquérir.

Texte au programme :

Joachim du Bellay, *Les Regrets*, suivi de *Les Antiquités de Rome*, *Le songe*, éd. François Roudaut, Paris, Librairie générale française (Le Livre de poche. Classique), 2002. Il convient de venir avec cette édition dès la première séance.

Lectures critiques :

Lire l'introduction de François Roudaut.

François Rigolot, « Du Bellay et la poésie du refus », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 36, n° 3 (1974), p. 489-502 (disponible en ligne sur le site JStor, accessible à partir de l'intranet et de Nantilus).

François Roudaut, *Joachim Du Bellay*, « *Les Regrets* », Paris, Presses universitaires de France, 1995.

Nina Mueggler, Emma Fayard, Mathilde Thorel, *Du Bellay*, « *Les regrets* », « *Les Antiquités de Rome* », « *Le Songe* », Neuilly, Atlande, 2021.

**UED 33 a - Littérature comparée**  
**Textes fondateurs 3 : domaines extra-européens**  
**18h CM**

**(correspond à l'EC1 de l'UED 33 du livret de L2 Lettres Modernes)**

**1 CM de 18 h (1 h 30/semaine)**

**M. Postel : Textes fondateurs 3 : domaine extra-européen (mardi 8h30-10h)**

Le cours vise à compléter le cours Textes fondateurs européens de 1<sup>re</sup> année. Il couvre cinq aires culturelles extra-européennes et trois genres : l'épopée avec des extraits du *Mahābhārata* (Inde, à partir du III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ) et le récit de la fondation de l'empire du Mali par le roi *Soundjiata* (Afrique, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle) ; le conte avec *Les Aventures de Sindbad le marin* (monde arabe, IX<sup>e</sup> siècle) et les *Histoires fantastiques du temps jadis* (Japon, c. 1120) ; enfin la poésie avec une anthologie de poèmes, *Neige sur la montagne du lotus. Chants et vers de la Chine ancienne* (Chine, jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle). La présentation des textes s'accompagnera de l'exploration de diverses pistes d'études comparatistes.

Corpus :

Inde : *Le Mahābhārata conté selon la tradition orale* (III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ-III<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ), édition de Serge Demetrian, Paris, Albin Michel, 2006. Extraits (153 pages).

Afrique : *La Grande Geste du Mali. Des origines à la fondation de l'Empire* [tradition de Krina], tome 1 (texte français), récit de Wâ Kamissoko, transcription et traduction de Youssouf Tata Cissé, Paris, Karthala, 2009 (texte accessible sur Madoc). [BU](#). Extraits (19 pages).

Monde arabe : *Sindbad le marin et autres contes des Mille et une Nuits*, tome IV, édition de Jamel Eddine Bencheikh et André Miquel, Paris, Gallimard, « Folio », 2001, p. 343-466. [BU](#). Extraits (40 pages).

Japon : *Histoires fantastiques du temps jadis* (c. 1120), traduction de Dominique Lavigne-Kurihara, Arles, Philippe Picquier, 2002. Extraits (25 pages).

STEPHANIE TAVENEAU

Chine : *Neige sur la montagne du lotus. Chants et vers de la Chine ancienne* (jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle), traduction de Ferdinand Stožes, Arles, Philippe Picquier, 2006. Extraits (8 pages).

Validation : 1<sup>re</sup> session : Assidus et D.A. : examen écrit 2h (100%). 2<sup>e</sup> session : Assidus et D.A. : examen écrit 1h.

**UED 33 b - Littérature comparée**  
**Etude d'œuvres**  
**30h TD**

**(correspond à l'EC2 de l'UED 33 du livret de L2 Lettres Modernes)**

**1 TD de 30 h (2 h 30 / semaine) au choix :**

**Mme Brochard : L'engagement mémoriel dans la poésie extra-européenne XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles (1 groupe) mercredi 9h-11h30**

À travers l'étude comparée de trois recueils poétiques extra-européens, nous analyserons en quoi les enjeux culturels, identitaires et linguistiques influencent l'écriture poétique chez des auteurs profondément marqués par une expérience historique aliénante, qu'il s'agisse de la colonisation, de la dictature, de l'esclavage ou de l'exil. Nous souhaitons montrer combien l'engagement porté par ces poètes dépasse le militantisme pour proposer au lecteur une expérience poétique livrant « le cri du monde », selon les mots d'Édouard Glissant. Composé de trois recueils s'inscrivant dans les littératures des Amériques (Canada, Caraïbes, Chili), notre corpus nous offrira de riches possibilités comparatistes pour analyser ces combats contemporains, depuis les luttes contre le racisme et l'oubli jusqu'à la reconnaissance des voix opprimées et la réappropriation des paroles autochtones.

Au programme :

Joséphine Bacon, *Uiesh – Quelque part*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2018.

Pablo Neruda, *Chant général* [*Canto general*, 1950], trad. Claude Couffon, Paris, Gallimard, coll. Poésie, 1984. [Seule la lecture des chants I, II, III, V, VI et XV est obligatoire ; la lecture intégrale du recueil est conseillée]

Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal* [1939], Paris, Présence africaine, coll. Poésie, 2000.

**OU**

**M. Tettamanzi, Roman et société en Amérique latine (1 groupe) mardi 15h-17h30 (horaire non compatible)**

Il s'agit d'une sensibilisation à la spécificité de la culture (des cultures) latino-américaines dans le monde contemporain. Nous réfléchirons sur les relations entre la culture au sens large du terme, et les problèmes sociaux de l'Amérique latine, tout cela au prisme du roman. Il sera donc question

STEPHANIE TAVENEAU

(entre autres choses) de musique, de danse, de littérature, mais aussi de sous-développement et de violence, de dictature, de vie quotidienne, d'écologie, de religion.

Le cours abordera ces questions d'abord à travers des textes distribués en cours (Cortazar, Garcia Marquez...), puis trois romans appartenant à des aires géographiques différentes : le Pérou d'abord avec un récit mi-autobiographique mi-fictionnel, souvent comique (Vargas Llosa) ; un roman brésilien à la fois profond et drôle, qui permet de « passer en revue » bien des aspects de cette société métissée (J. Amado). Attention : il n'est pas nécessaire de bien connaître l'Amérique du Sud ; en revanche, il est indispensable de lire ces romans avant la rentrée car il ne s'agit pas de courtes nouvelles.

Au programme :

Mario Vargas Llosa, *La Tante Julia et le scribouillard* (1977 ; Folio n°1649)

Jorge Amado, *La Boutique aux miracles* (1969 ; J'ai Lu n°11214)

**UEC 36 des Complémentaires PE**  
**Culture générale en littérature 1**  
**30h TD**

**(correspond à l'UE C 36 des Complémentaires PE du livret de L2 Lettres Modernes)**

**Mme Auvray : « Culture générale en littérature 1 » (2 groupes)**

**« L'enfance dans la littérature à travers les siècles » (lundi 13h-15h30 ou 16h-18h-30)**

Le TD se déroulera en 12 séances de 2h30.

Lors de la première séance, nous introduirons le sujet et présenterons l'organisation du semestre et les travaux demandés. Lors des séances suivantes, nous aborderons la question de l'enfance sous différents angles, en prenant appui sur de nombreux extraits d'œuvres littéraires : nous étudierons ainsi les conceptions et les mondes de l'enfance, la famille et l'amour parental, l'éducation et la pédagogie, les droits et la protection de l'enfance... Autant de thèmes que nous approfondirons en plongeant successivement dans trois œuvres complètes afin de questionner, nourrir et mettre en perspective votre propre vision de l'enfance. Chaque séance sera ponctuée par un ou deux exposés et la dernière séance sera consacrée à un devoir sur table qui clôturera le semestre.

Évaluation en contrôle continu : 1 exposé oral de 20 minutes (en binôme ou trinôme selon les effectifs) et 1 devoir final sur table de 2h.

Pour les étudiants en D.A. et en cas de rattrapage (session 2) : 1 devoir de 2h sur table.

Bibliographie : une anthologie distribuée en début de semestre (composée d'une trentaine de textes extraits d'œuvres littéraires) et trois œuvres complètes : Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, livre I & 2, édition GF 2021, Hans-Christian Andersen, *Contes*, édition GF 2021 et Wole

STEPHANIE TAVENEAU

Soyinka, *Aké, les années d'enfance*, édition GF 2021 (édition conseillée indiquée, des extraits seront distribués en cours).

**UEC 36 des COMPLEMENTAIRES**  
**Culture et médias : « Les paralittératures »**

**(correspond à l'UE C 36 des complémentaires Culture et médias  
du livret de L2 Lettres Modernes)**

**1 TD de 24h**

**M. Claudel : « La littérature du dernier rayon. *Regards sur le paralittéraire* » (lundi 13h-15h)**

Romans de gare, séries d'espionnage, sagas de science-fiction, romances à l'eau de rose, épopées spatiales, cycles d'heroic fantasy... Ces genres réputés « mineurs » ou « commerciaux » sont généralement tenus pour quantité négligeable par les spécialistes de littérature : cantonnés dans une sorte de sous-système des lettres, loin des grandes œuvres consacrées, ils sont ce que les « séries B » ou les « séries Z » sont au cinéma d'auteur. Regardées avec une pointe de condescendance, ces œuvres présumées « faciles » – dans lesquelles l'ambition littéraire cède le pas au pur plaisir de la lecture – constituent pourtant la masse de la production d'une époque, et sans doute sa partie la plus énergique et la plus vivante. En cela, elles sont des instruments précieux pour comprendre le fonctionnement même de l'institution littéraire, fondé sur une dialectique constante entre lignes hautes et lignes basses, centre et périphérie. De Fantômas à James Bond, de Tarzan à Wolverine, de San Antonio à OSS 117, de Robert Langdon à Katniss Everdeen, nous chercherons donc, dans le cadre de ce cours d'introduction, à tracer les contours du paralittéraire – et à saisir, à travers cette étude, les mécanismes d'institutionnalisation (ou inversement de minoration) des œuvres et des auteurs.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée.

Pour lancer la réflexion, on pourra lire avec profit l'article « Paralittérature » de Denis Saint-Jacques dans *Le Dictionnaire du littéraire*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 420-421.

**UEC 37 des Complémentaires**  
**Critique et pratique de la littérature**

**(correspond à l'UE C 37 des complémentaires « Critique et pratique de la littérature »  
du livret de L2 Lettres Modernes)**

**1 TD de 30h « Lire les textes : expression orale » (mardi 15h30-18h)**

**Mme Orlandi**

STEPHANIE TAVENEAU



Ce semestre sera dédié à la prise de parole en général et à la lecture de textes littéraires en particulier. Les séances, d'une durée de 2h30, seront principalement consacrées à des exercices pratiques : travail d'écoute, placement du corps dans l'espace, exploration vocale (hauteur, volume, articulation, rythme), improvisation avec ou sans texte, lecture expressive, lecture chorale, adresse au public. L'objectif est de renouer avec le plaisir de lire (c'est-à-dire avec le geste d'offrir un texte à un auditoire) et, pour chacun.e, de développer sa propre sensibilité dans la double posture d'écoute et de profération. Nous verrons aussi comment un même texte peut susciter plusieurs interprétations (au sens musical du terme – comme le morceau interprété par un musicien).

Nous travaillerons avec des extraits de genres et de siècles différents. Vous serez amené.e.s, dans un deuxième temps, à construire vos propres corpus.

**UEC 37 des Complémentaires « Culture et médias »**  
**« Littérature et cinéma »**  
**(correspond à l'UE C 37 des complémentaires « Culture et médias»**  
**du livret de L2 Lettres Modernes)**

**1 TD de 32h TD**

**M. Postel : « Littérature et cinéma. Pickpockets » : (lundi 15h30-18h)**

Nous tenterons de cerner la représentation du pickpocket, type social et économique anti-conformiste, dans la littérature (depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui), le cinéma (film et série), à travers plusieurs genres (physiologie, roman, nouvelle, film, documentaire).

Programme :

*Tous les textes sont fournis sur Madoc :*

- Extraits de Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris* (1782-1788) (t. I, ch. XXXI, 9 pages : « Escrocs polis, filous », texte fourni)
- Extraits de Balzac, *Code des gens honnêtes ou l'art de ne pas être dupe des fripons* (1824)
- Extraits de Louis Huart, *Physiologie du flâneur* (1841) (chap. 4, 7, 8, 10 et 12)
- Extrait de Daniel Defoe, *Colonel Jack* (1722) (ch. 1-7, 103 pages, texte fourni en anglais, 180 p., et en français, 155 p.)
- Extrait de Charles Dickens, *Oliver Twist* (1837-1839) (ch. 8-15, environ 140 pages, texte fourni en anglais et en français)
- Maurice Leblanc, *Le Collier de la reine* (publié isolément en 1906), dans *Arsène Lupin, gentleman cambrioleur* (1907, 27 pages)
- Stefan Zweig, *Pickpocket (Unvermutete Bekanntschaft mit einem Handwerk, 1931)* ou, avec une autre traduction du titre, *Révélations inattendues d'un métier* dans *La Peur*, recueil de six nouvelles de Stefan Zweig, traduction de Alzir Hella, Livre de poche (environ 60 pages, texte fourni en français)

STEPHANIE TAVENEAU

- Fuminori Nakamura (中村文則), *Pickpocket* (掏摸, 2009, traduction française de 2013 chez Picquier Poche, 199 pages)

Des extraits de films sont vus en classe :

- Samuel Fuller, *Le Port de la drogue* (*Pick Up On South Street*, 1953)
- Robert Bresson, *Pickpocket* (1959, 76 mn)
- Jacques Rouffio, *Violette et François* (1977, 98 mn)
- Jia Zhangke, *Xiao Wu, artisan pickpocket* (小武, 1997, 108 mn)
- Extraits de Raymond Depardon, *Faits divers* (1983), *Délits flagrants* (1994) et *10<sup>e</sup> Chambre, instants d'audience* (2004)
- Louis Leterrier, George Kay et François Uzan, *Lupin, dans l'ombre d'Arsène*, chapitre 1, *Le Collier de la reine*, série Netflix (2021, 50 mn).

## UE LYCEE CARCOUET

### UE FRANÇAIS 3 (35h CM) 3,5 ECTS

#### Enseignant.e.s :

**Résumé :** L'enseignement du français dans le cadre du PPPE a pour objectifs la maîtrise de la langue française écrite et orale et le développement d'une culture littéraire et artistique de qualité. L'enjeu est de former des professeurs des écoles capables d'enseigner avec expertise et recul les fondamentaux de la langue et de donner aux plus jeunes accès à la lecture avec un discernement qui favorise la curiosité et le plaisir de lire.

Quatre champs disciplinaires sont travaillés : l'étude de la langue, l'écriture, l'oral, les connaissances littéraires et artistiques autour de deux objets d'étude : "aventures et lectures" et "Littératures et images".

En L2 l'axe "Personnages et lecteur : une relation interdépendante?" sera abordé à travers la lecture des *Faux-Monnayeurs* d'André Gide en relation avec d'autres textes. L'*Odyssée* d'Homère permettra d'approfondir l'axe "Contes, mythes et légendes : textes et représentations artistiques".

### UE MATHÉMATIQUES 3 (35h CM) 3 ECTS

#### Enseignant.e.s :

**Résumé :** L'enseignement des mathématiques dans le cadre du PPPE vise la maîtrise des connaissances mathématiques nécessaires pour enseigner les mathématiques et l'ensemble des

STEPHANIE TAVENEAU

matières étudiées à l'école élémentaire. Il doit également permettre de découvrir et comprendre les articulations entre les notions mathématiques et procurer des éléments culturels et historiques favorisant la prise de recul par rapport aux contenus enseignés à l'école.

Les notions abordées sont : les différents types de nombres et leur écriture, le calcul littéral, les suites et les fonctions, les probabilités, la géométrie plane, les grandeurs et mesures. Des algorithmes et de la programmation en Scratch seront proposés à travers chacun des points précédents.

### **UE PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE 3 (14h CM)** **1 ECTS**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :** Articulé aux grandes traditions de la philosophie ancienne, moderne ou contemporaine, ouvert tant sur les questions vives du monde actuel que sur les exigences professionnelles spécifiques au professorat des écoles, l'enseignement « Philosophie morale et politique » offre aux étudiants des connaissances à la fois élémentaires et approfondies, relatives aux quatre domaines du programme de l'enseignement moral et civique des classes du premier degré : la sensibilité morale ; la règle et le droit ; le jugement ; l'engagement. L'enseignement de deuxième année ouvre des perspectives d'approfondissement relatives aux principes, aux institutions et aux pratiques qui conditionnent la mise en œuvre de la laïcité.

### **UE EPS 3 (14h CM)** **1 ECTS**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :** L'éducation physique et sportive contribue à la formation générale de tous les étudiants du parcours préparatoire au professorat des écoles. Appelés à exercer des responsabilités au sein du service public d'éducation, ces derniers doivent saisir l'intérêt d'un bon équilibre corporel et l'avantage, reconnu par les milieux professionnels, qu'ils retirent des expériences vécues dans les pratiques physiques et sportives. Cet enseignement vise quatre finalités :

- Préserver un équilibre et une hygiène de vie ;
- Contribuer au développement et à l'épanouissement de la personnalité ;
- Renforcer la solidarité au sein de la classe pour installer une véritable émulation dans le parcours ;
- Sensibiliser les étudiants à l'enseignement d'une éducation physique et sportive à l'école ;

**UE HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3 (21h CM)**  
**1,5 ECTS**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :** L'enseignement d'histoire-géographie sensibilise les étudiants à la didactique de l'histoire et de la géographie. À ce titre, la démarche adoptée est résolument multiscalair pour offrir aux futurs professeurs des écoles l'opportunité de comprendre leur territoire proche, de le contextualiser aux échelles régionales, nationales et mondiales et de mettre en valeur les ressources locales pour étudier et transmettre l'histoire et la géographie. En L2 les thèmes d'histoire abordés sont les suivants: La révolution scientifique et technique au XVIII<sup>e</sup> siècle et XIX<sup>e</sup> siècle; Les idées républicaines en France de 1789 à nos jours. En géographie les notions abordées sont: Habiter; Risques et résilience; Aménagement des territoires; Croquis et Schéma: un langage à part entière.

**UE SCIENCES ET TECHNOLOGIE 3 (21h CM)**  
**1,5 ECTS**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :** L'enseignement de sciences et technologie a pour objectif la maîtrise des contenus nécessaires à l'enseignement à l'école primaire des concepts scientifiques et technologiques fondamentaux indispensables à la compréhension du monde qui nous entoure. En L2 il s'agira d'approfondir les notions découvertes en L1 afin de progresser dans la construction du raisonnement et du questionnement scientifique : apprendre aux étudiants à formuler des questions scientifiques (par la construction d'hypothèses et de problématiques de recherche), à identifier et poser des problèmes appelant des réponses technologiques, à encourager la curiosité et la créativité. Au travers de cet enseignement, il s'agit également de permettre aux étudiants de développer leur esprit critique et de distinguer faits et savoirs scientifiques des opinions et croyances.

**UE LANGUE VIVANTE 3 (14h CM)**  
**1 ECTS**

**Enseignant.e.s :**

STEPHANIE TAVENEAU

**Résumé :** L'enseignement de langue vivante au cours des trois années du PPPE a pour objectif le renforcement des compétences en langue de l'étudiant et, progressivement, sa sensibilisation aux questions d'enseignement des langues vivantes. La pratique de la langue liée à l'étude de documents authentiques ancrés culturellement en constitue un des fondements. Cet enseignement ménage avec le développement des compétences de l'étudiant en enseignement du français une articulation consciente, destinée à éviter ultérieurement les cloisonnements préjudiciables à la compréhension progressive par les élèves de toute langue comme système. Cette articulation s'opère autour d'acquis transférables: sensibilité aux enjeux d'acquisition des langues, agilité culturelle, levier didactique du CECRL.

**UE ARTS 3 (14h CM)  
1,5 ECTS**

**Arts plastiques**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :**

Il s'agit :

- d'amener les étudiants à pratiquer seul ou en groupe, à mobiliser et s'approprier des techniques, des compétences et des ressources pour expérimenter, produire, créer ;
- de permettre aux étudiants de découvrir et d'engager des langages au service d'une intention, d'une expression de la sensibilité ;
- d'éprouver l'expérience artistique esthétique et culturelle et interroger les œuvres et la création artistique.

**Histoire des arts :**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :**

Il s'agit d'amener les étudiants à prendre en compte le contexte de production d'une oeuvre et à approfondir les notions suivantes (notions d'artiste, de collectif d'artistes, de mouvements artistiques, d'écoles, du marché de l'art, des commanditaires, des mécènes).

**Éducation musicale 3**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :**

STEPHANIE TAVENEAU

UE LETTRES MODERNES

**PRINCIPE** : les étudiants choisissent trois cours, dont au moins 1 UE dans les disciplinaires (= UED)

**UED 41 a - Littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle :  
Histoire de la Littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle  
24h CM**

(correspond à l'EC1 de l'UED 41 du livret de L2 Lettres Modernes)

1 CM de 24 h (2h par semaine)

**Mme Grande : Littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle (jeudi 10h-12h, horaire non compatible)**

Parce que le XVII<sup>e</sup> siècle a reçu en France le redoutable privilège d'être considéré comme le « Grand Siècle », il a été compris comme le siècle du « classicisme », en oubliant un peu vite la diversité des genres et des styles qui le caractérisent, témoignage d'une société en tension et en mutation. Après avoir posé quelques jalons historiques et sociologiques, de la mort de Henri IV en 1610 à celle de Louis XIV en 1715, nous mettrons en relation l'histoire littéraire avec l'histoire culturelle, religieuse et politique du XVII<sup>e</sup> siècle, de manière à souligner comment les œuvres et les genres entrent en résonance avec la société de ce temps. Ce parcours explorera ainsi conjointement la société et la littérature d'un siècle devenu – et longtemps resté – un siècle de référence. Le cours s'appuiera sur une anthologie de textes qui sera mise à disposition sur Madoc.

**UED 41 b - Littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle ; étude d'œuvres  
24h TD**

(correspond à l'EC2 de l'UED 31 du livret de L2 Lettres Modernes)

**1TD de 2h par semaine, au choix :**

**Mme Rousseau : « Les Contes de Perrault, une écriture du merveilleux » (1 groupe) mercredi 17h-19h (voir compatibilité avec le lycée)**

**Au programme :**

Charles PERRAULT, *Contes*, 1694 (édition intégrale au choix : textes en vers et en prose)

STEPHANIE TAVENEAU

Mlle Lhéritier, *Les Enchantements de l'éloquence*, 1696 (disponible en ligne).

Au sein de la mode des contes de fées qui se développe à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les *Contes* de Perrault font figure d'exception tant ils sont brefs et ramassés. Chef de file du parti des Modernes, Charles Perrault, dans ces onze textes met en scène une écriture particulière du merveilleux, où le pragmatisme d'une énonciation enjouée s'adresse avec connivence à un lecteur complice (et ravi) d'être pris pour un enfant. L'analyse de ces textes, apparemment connus de tous et dans la mémoire profonde de chacun, considérés comme un modèle du genre, permettra de mettre en évidence les spécificités stylistiques du conteur et ses thématiques privilégiées.

**OU**

**M. Méniel : « La tragédie au XVI<sup>e</sup> siècle » (1 groupe) mercredi 15h-17h (voir compatibilité avec le lycée)**

Comment définir la tragédie en tant que genre ? Quel rapport existe-t-il entre sa forme et la vision du monde dont elle est porteuse ? Quel usage la tragédie fait-elle des mythes ? Quelles relations entretient-elle avec ses autres que sont la comédie et l'épopée ? Pour répondre à ces questions, nous ferons appel à des textes théoriques et nous étudierons une pièce du début du XVII<sup>e</sup> siècle, qui relève encore de la tragédie humaniste, *Hector* (1604) d'Antoine de Montchrestien, une tragédie qui se termine bien, *Cinna* (1643) de Corneille, et le chef-d'œuvre de Racine, *Phèdre* (1677).

**Au programme :**

MONTCHRESTIEN, Antoine de, *Hector* (texte déposé sur Madoc).

CORNEILLE, Pierre, *Cinna*, Petits classiques de votre choix.

RACINE, Jean, *Phèdre*, Petits classiques de votre choix.

**Œuvres théoriques et critiques :**

ARISTOTE, *La Poétique*, éd. et trad. Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Le Seuil, 1980.

ESCOLA, Marc, *Le Tragique*, GF Flammarion (Coll. Corpus), 2002.

**UED 42 - Littérature française/problématiques transversales**

**48h TD**

**(correspond à l'UED 42 du livret de L2 Lettres Modernes)**

48h TD (2 x 24h TD) (2 x 2h / semaine)

**Deux programmes au choix :**

**-Programme de Mme Cécile Brochard et Mme Isabelle Ligier-Degauque : (mardi de 13h-15h et mercredi 10h-12h)**

STEPHANIE TAVENEAU

## « Les peuples extra-européens en littérature : fabrique d'un imaginaire et réappropriation des voix »

Ce cours « Problématiques transversales » est construit à deux et avec un programme commun. Autrement dit, les présentations ci-contre de Mme Brochard et de Mme Ligier-Degauque ne représentent pas des cours séparés, mais bien deux façons complémentaires d'aborder la question des discours portés sur les peuples extra-européens (Polynésie et Amérique) et des images véhiculées, ainsi que (enjeu majeur) le long parcours de réappropriation des voix par ceux dont on a parlé ou qu'on a fait parler. Tout au long du semestre, des croisements et des échos entre les deux parties du cours permettront d'approfondir le travail de réflexion, avec un dialogue entre la première modernité (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) (Mme Ligier-Degauque) et la littérature contemporaine (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) (Mme Brochard). Les étudiants seront ainsi invités à un décentrement du regard, jusqu'alors souvent orienté par le prisme de la littérature européenne, et à une réflexion sur le processus et les modalités de la construction d'un imaginaire de l'altérité : comprendre une telle fabrique des images serait une manière d'éviter de reconduire une histoire qui a pu s'écrire sans l'Autre.

Au programme : un texte de voyage (Bougainville) et sa continuation fictive (Diderot) ; une tragédie sur la colonisation (Voltaire), et un récit contemporain (Chamoiseau). N.B. la pièce *Alzire* de Voltaire vous sera donnée ; pour les trois autres textes, nous avons choisi un format court (Diderot), articulé à un récit de voyage (Bougainville), et un roman, dans des éditions accessibles.

À titre d'ouvertures, d'autres textes, que vous n'avez pas à vous procurer, viendront enrichir et mettre en perspective ce programme (ex. poésie autochtone, extraits de livres d'ethnologie).

### Présentation de la partie du cours sur la première modernité, par Mme Ligier-Degauque

Elle portera sur la construction des discours sur les peuples extra-européens, aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, et la diffusion des images par les récits de voyage des explorateurs, des commerçants, des pères jésuites, etc. ainsi que par la littérature de fiction. Elle se concentrera sur deux aires culturelles et géographiques : la Polynésie et l'aire hispano-américaine.

La première modernité est marquée par le développement des relations commerciales, qui s'accompagnent de la découverte de nouveaux territoires et de nouvelles organisations sociales, avec une prise en compte de l'Autre réelle, limitée ou absente. Les écrivains français sont friands de tout ce qui peut venir d'*ailleurs*, et certains formulent dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, un doute sur les conséquences de la prétention à l'universel. Ainsi, dès 1721, dans les *Lettres persanes*, Montesquieu choisit d'adopter un regard décentré sur la France, avec ses deux héros persans (Usbek et Rica) : il remet en cause l'ethnocentrisme, qui consiste à ramener l'Autre à ce que l'on connaît. Les Lumières ont pu chercher à définir ce que c'est qu'être humain, en-dehors du poids des traditions et grâce à la confrontation à d'autres sociétés. Malgré un tel désir d'ouverture, ce mouvement littéraire et philosophique aurait-il fait parfois entendre sa voix aux dépens de celles des autres ? C'est ainsi qu'on a pu parler de « ventriloquie » des Lumières, qui, comme le rappelle Antoine Lilti (*L'Héritage des Lumières*), est signalée par la critique postcoloniale comme une manière de « faire parler les autres en les réduisant au silence ». La première modernité aurait-elle abouti à *L'Invention du sauvage*, selon le titre de l'exposition conçue par Lilian Thuram (commissaire général), Pascal Blanchard et Nanette Jajomijn (commissaires scientifiques) ?

C'est à la complexité du discours et des images des peuples extra-européens, et plus particulièrement polynésiens et sud-américains que nous nous intéresserons. Parler de l'Europe

STEPHANIE TAVENEAU



des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles et du regard porté sur les peuples autochtones, c'est revenir aux sources d'un imaginaire qui s'est appuyé sur des informations fiables et documentées, mais aussi des clichés et des récits de seconde main, voire fabriqués de toutes pièces. Nous proposerons ainsi une démarche qui relève de la littérature et de l'ethnologie : sans céder aux facilités du relativisme historique, on pourra voir que certaines questions abordées à l'époque au sujet de l'Autre entrent en résonance avec des problématiques actuelles et permettent de mieux comprendre notre modernité (tolérance, multiculturalisme, progrès, lien nature/culture etc.).

### **Au programme :**

#### 1. Sur la Polynésie vue d'Europe, lectures croisées entre :

- Bougainville, *Voyage autour du monde*, éd. Jacques Proust, Folio Classique (c'est le premier navigateur français à avoir fait le tour du monde au XVIII<sup>e</sup> siècle ; son récit de voyage, passionnant au demeurant, est long : vous n'aurez pas à en lire la totalité, et le cours portera avant tout sur l'évocation de la découverte de Tahiti et du séjour parmi les Tahitiens).
- Et ce qu'en a fait Diderot dans *Supplément au Voyage de Bougainville* (plusieurs éditions de ce court texte existent ; par exemple le texte est paru dans : Diderot, *Contes*, éd. Béatrice Didier, Livre de Poche). On pourra se demander qui sont les Tahitiens chez Diderot (par rapport à la réalité polynésienne) : au service de quelle cause philosophique sont-ils mis à profit ?

#### 2. Sur l'aire hispano-américaine :

- Voltaire, *Alzire ou les Américains, Œuvres complètes de Voltaire*, vol. XIV, éd. T.E.D. Braun, Oxford, Voltaire Foundation (texte donné en cours). Cette tragédie, qui porte sur le Pérou, conquis par l'Espagne catholique au XVI<sup>e</sup> siècle, mérite d'être replacée dans le contexte colonial de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle met en scène la rébellion possible des opprimés, dès lors que l'occupant règne par la force, mais également une issue possible : que penser de la leçon de tolérance religieuse incarnée par Alvarès (ancien gouverneur espagnol), dans ses actes et ses discours à l'égard des Péruviens ? Faut-il y voir une légitimation de l'exploitation pacifique des colonies, avec le consentement des habitants ? Plus largement, comment Voltaire donne-t-il à voir la réalité sud-américaine au public français ?

### **Présentation de la partie du cours sur la période contemporaine, par Mme Brochard :**

Le XX<sup>e</sup> siècle américain est marqué par la réappropriation des voix et des langues que les colonisations, les acculturations et les ethnocides ont longtemps placées sous silence. Penser les nations et les identités hispano-américaines encore en construction, héritières de la colonisation espagnole mais portant également la mémoire vivante des peuples autochtones ; montrer la pluralité culturelle inhérente à la pensée « archipélique » (Aimé Césaire) de la créolité ; se réapproprier, pour les auteur.es issu.es des Premières Nations, des espaces de discours et d'action dont l'accès leur a longtemps été interdit : tels sont les enjeux qui innervent les littératures américaines contemporaines. En sortant de l'oubli des cultures autochtones détruites par les colonisations, en déployant les héritages multiples ayant forgé leur « identité » culturelle, en opérant un travail de récupération des langues autochtones, ces littératures américaines, aussi diverses dans leurs langues que dans leurs configurations culturelles, ont pour point commun de proposer un nouveau rapport à l'histoire et aux territoires, dans une entreprise de reconquête par le langage.

STEPHANIE TAVENEAU

La partie du cours « Problématiques transversales » centrée sur la période contemporaine proposera un parcours à travers le continent américain pour montrer comment s'opère, à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle plus précisément, cette entreprise de réappropriation des espaces et des discours menée par la littérature. Nous commencerons par plonger dans la pensée de grands auteurs hispano-américains qui ont cherché à combattre la « légende rose » de la *Conquista*, pour mieux montrer combien ces nations sont également filles des peuples autochtones décimés par l'entreprise coloniale : dans cette perspective, c'est l'auteur mexicain Carlos Fuentes qui retiendra particulièrement notre attention, tant son œuvre s'articule autour de la complexité de l'« identité » hispano-américaine. En remontant le continent et l'histoire, nous aborderons ensuite la pensée de la créolité telle que la déploie l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau, héritier d'Aimé Césaire et d'Édouard Glissant, penseurs du pluralisme. Nous terminerons notre parcours géographique américain dans les territoires canadiens, et plus particulièrement au Québec, où les littératures autochtones francophones se déploient depuis quelques années avec vitalité, libérant notamment la parole sur les atrocités commises par le gouvernement canadien et les pensionnats.

#### **Au programme :**

1. Pour la littérature francophone antillaise, nous travaillerons sur un récit de Patrick Chamoiseau, écrivain lauréat du Prix Goncourt, *La Matière de l'absence*. C'est un récit mêlant mémoire collective et mémoire individuelle, dans une réflexion sur les béances de l'Histoire et les trajectoires personnelles. Partant de la mort de sa mère, Chamoiseau revisite l'histoire des Antilles et remonte le chemin des origines.
2. Édition à vous procurer : Patrick Chamoiseau, *La Matière de l'absence* (2016), Paris, Le Seuil, coll. Points, 2018.
3. Pour les littératures hispanophones et les littératures autochtones francophones, nous travaillerons à partir d'une anthologie de textes qui vous sera fournie.

**OU**

**Programme de M. Bruno Méniel et M. Shane Lillis : mardi 13h-15h et mercredi 10h-12h**

#### **« La folie dans la littérature et dans l'art (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) »**

Ce cours « Problématiques transversales » est construit par deux professeurs, autour d'un programme commun. Les deux TD auront lieu simultanément et ils sont complémentaires : M. Méniel traitera de la période XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles et M. Lillis de la période XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles.

La folie est un thème très vaste, qui se rapporte à des réalités diverses : quel lien établir entre les sorcières de l'âge classique et les personnages de monomaniaques du théâtre de Molière, entre le fou du Roi, à la Renaissance, et le fou criminel de la médecine légale du XX<sup>e</sup> siècle ? Quels liens peut-on tracer entre les traitements médicaux des femmes considérées « hystériques » dans les asiles du XIX<sup>e</sup> siècle, et les soldats traumatisés « hystériques » de la Première Guerre mondiale ? Inquiétant et fascinant, la folie se trouve souvent au croisement de la médecine, de la littérature, et de l'art. Médecins, écrivains, et artistes se côtoient dans des échanges autour de cette maladie mystérieuse, troublante, et parfois fantastique, toujours à la recherche, non seulement d'un langage capable de l'appréhender, mais de ce qu'elle dévoile de nouveau sur l'esprit humain. La folie devient sujet et objet de la littérature, dans le contenu (le récit, le personnage) comme dans

STEPHANIE TAVENEAU

la forme (le langage, le narrateur). Ce cours permettra de traverser les siècles en suivant l'évolution des idées et en observant la naissance et les développements de la psychologie et de la psychiatrie, mais il sera aussi l'occasion de découvrir plusieurs genres littéraires et de nombreux auteurs et artistes.

### **Présentation de la partie du cours de M. Méniel :**

Ce cours invite les étudiants à un parcours à travers les trois siècles de la première modernité (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Il s'appuiera sur des textes célèbres. Ce sera l'occasion d'analyser le regard d'Érasme sur une folie ambiguë, tout à la fois délire et sagesse (*Éloge de la Folie*), le débat entre Jean Bodin et Jean Wier à propos des sorcières (extraits de *De la démonomanie des sorciers*), la démence chez Racine (*Andromaque*), le rapport qu'entretient Molière avec les médecins (*Le Malade imaginaire*), et la fantaisie du Neveu de Rameau. Nous ferons dialoguer ces œuvres littéraires avec des gravures ou des tableaux de la même époque. Ce TD sera l'occasion de définir des notions médicales historiques (complexion, humeur, mélancolie, dyscrasie, manie ...) et de se familiariser avec de grands écrivains, mais aussi avec de grands hommes de science (Cardan, Wier, Félix Platter, Lavater) et de grands artistes (Bosch, Pieter Bruegel l'Ancien, Dürer, Saftleven, Hogarth, Goya). Étudier la folie sur la longue durée, c'est pénétrer dans l'imaginaire de différentes époques, c'est aussi essayer de comprendre la façon dont les œuvres littéraires contestent l'empire de la rationalité et des normes.

Seuls les ouvrages d'Érasme, de Racine et de Molière devront être lus en intégralité. Même si les deux autres textes sont fournis en entier, ils ne feront l'objet que de quelques explications de texte. L'enseignant déposera sur la plateforme Madoc les ouvrages à étudier, sous un format libre de droits, mais comme ces ouvrages sont dépourvus de notes, il est conseillé aux étudiants de se procurer, pour les titres les plus connus, des « petits classiques » comportant d'abondantes remarques critiques.

### **Au programme :**

ÉRASME, *Éloge de la folie*, trad. de Nolhac (déposé sur Madoc).

Jean BODIN, *De la démonomanie des sorciers* (1580), Paris, Jacques du Puys, 1581 (déposé sur Madoc).

RACINE, *Andromaque* (1667) (éd. de 1697 déposée sur Madoc).

MOLIERE, *Le Malade imaginaire* (1673) (déposé sur Madoc).

DIDEROT, *Le Neveu de Rameau* (composé entre 1762 et 1773) (déposé sur Madoc).

### **Présentation de la partie de cours de M. Lillis :**

À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les « fous », les « aliénés », ou les « hystériques », devenus objets d'études pour la médecine, sont regroupés dans des espaces dédiés (hôpitaux, cliniques). Devant cette maladie sans lésions visibles et qui échappe à la compréhension immédiate, les médecins et les écrivains s'interrogent souvent de concert : est-ce une maladie du corps ou de l'esprit, physique ou mentale ? Quelle est son origine, quelle est sa cause ? Quels sont ses symptômes ? Comment la décrire, la représenter ? Si le fou a perdu la « raison », comment le traiter ? Si la folie dépasse les limites de la raison, qu'y-a-t-il au-delà de la raison aux yeux du médecin, de l'écrivain, de l'artiste ? « N'est-il pas possible » se demande Nerval au sujet de la folie, « de dompter cette chimère attrayante et redoutable, d'imposer une règle à ces esprits des nuits qui se jouent de

notre raison ? » Chacun cherche à observer chez les internés des symptômes étranges, gestes et postures troublants, un déferlement de non-sens, ou un flot verbal qui saurait dévoiler les mystères de l'esprit, peut-être de nouvelles formes littéraires – bref, une performance « folle ». Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ces performances deviennent de véritables mises en scènes devant un public étonné, parfois convaincu, parfois sceptique, parfois politisé.

Dans ce cours, nous lirons des textes littéraires célèbres à côté de textes médicaux et de tableaux d'artistes contemporains. Nous analyserons différentes représentations de personnages ou de narrateurs atteints de folie dans des extraits de Baudelaire, Flaubert, les frères Goncourt. Nous observerons, chez Nerval et André Breton, la volonté de nourrir l'écriture par des explorations de la folie et, chez Zola, celle d'imiter les méthodes de la médecine expérimentale pour transformer la littérature en science. Chez Maupassant et Léon Daudet, nous trouverons, au contraire, des critiques acerbes des pratiques médicales et du traitement des malades. Au XX<sup>e</sup> siècle, chez Louis-Ferdinand Céline et Kurt Vonnegut, nous examinerons le traitement des traumatisés de guerre par une médecine « follement » politisée. Et au XXI<sup>e</sup> siècle, le roman de Victoria Mas revisite le thème de l'internement des femmes « hystériques » à Paris dans les années 1880.

### **Au programme :**

Une anthologie de textes vous sera fournie en classe.

L'enseignant déposera ces textes également sur MADOC.

Édition à se procurer : MAS, Victoria, *Le bal des folles* (2019), Paris, Le Livre de poche, 2021.

### **Ouvrages critiques :**

CEARD (Jean), *La folie et le corps, Études*, Rue d'Ulm, coll. Arts et langage, 2002.

POSTEL (Jacques) et QUETEL (Claude), *Nouvelle histoire de la psychiatrie* [1984], Dunod, 2005.

QUETEL (Claude), *Histoire de la folie. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Tallandier éd., 2009.

MOREL (Pierre) et QUETEL (Claude), *Médecines de la folie*, Paris, Hachette, 1985.

## **UED 43 - Littérature comparée : littérature et arts (48h TD)**

**(correspond à l'UED 43 du livret de L2 Lettres Modernes)**

1 TD de 48 h **au choix** (4 h / semaine, réparties en 2 cours de 2 h)

**-Mme Lombez: Introduction à l'histoire et aux pratiques de la traduction littéraire européenne de l'Antiquité à nos jours (1 groupe) mardi 15h-17h et mercredi 15h-17h (seconde plage non compatible)**

Si la littérature étrangère n'a jamais cessé d'enrichir la culture européenne, elle le doit majoritairement à l'activité inlassable menée par les traducteurs au fil des âges. La littérature comparée, dans son enseignement, se fonde d'ailleurs elle-même, en grande partie, sur l'étude de textes en traduction. Mais comment a-t-on traduit les grandes œuvres de la littérature mondiale que nous lisons en France ? « Translation », « imitation », « traduction littérale »,

STEPHANIE TAVENEAU

« (in)fidélité » : autant de notions qui demandent à être explicitées et replacées dans des contextes culturels et socio-historique précis. Ce cours proposera un panorama des points de vue et des pratiques de la traduction littéraire occidentale depuis l'Antiquité gréco-latine jusqu'à nos jours, en s'appuyant aussi bien sur les propos des traducteurs eux-mêmes (préfaces et autres paratextes) que sur des exemples concrets de traductions et de retraductions en français d'œuvres littéraires majeures de la *Weltliteratur*. On s'intéressera à des textes et genres variés (prose, poésie, littérature de jeunesse, Bible) ainsi qu'aux questions éditoriales liées au « marketing » des traductions (choix d'illustrations en couverture) et aux profils des traducteurs/traductrices à travers les siècles. Seront également discutées les modalités d'une « critique des traductions » dans le cadre de la pratique du commentaire comparé de textes traduits.

Les photocopies des textes étudiés seront fournies.

### **Bibliographie indicative :**

- Ballard, M., *Histoire de la Traduction. Repères historiques et culturels*, Traducto, De Boeck, 2013.
- Berman, A., *Pour une critique des traductions – John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.
- Etkind, E., *Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1982.
- Eco, U., *Dire presque la même chose*, Grasset, Paris, 2007.
- Guidère, M., *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Louvain, De Boeck, Traducto, 2008.
- Meschonnic, H., *Poétique du traduire*, Lagrasse, Paris, 1999.
- Mounin, G., *Les Belles Infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955.
- Steiner, G., *Après Babel (Une poétique du dire et de la traduction)*, Albin Michel, Paris, 1978.

**OU**

**-Mme Peyrache-Leborgne : Fous de carnaval, bouffons de cour et saltimbanques dans la littérature et les arts (1 groupe) mardi 10h-12h et vendredi 10h-12h (incompatibilité pour la seconde plage horaire)**

Ce programme se propose d'analyser comment les personnages typiques du fou de carnaval et du bouffon de cour, issus de la culture médiévale et de la Renaissance, sont revisités par la littérature et l'art du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment à travers la figure du saltimbanque.

À partir de documents iconographiques (ainsi que d'extraits de textes théoriques), nous verrons à quel point le domaine des Beaux-Arts a déterminé, autour de ces types comiques et poétiques, le discours littéraire sur la variabilité du beau, du laid, du grotesque et du monstrueux.

En fonction de ces influences, nous étudierons quelques *short stories* (contes / nouvelles) dites de la « fête macabre » d'Edgar Poe, ainsi qu'un roman de Hugo, *L'Homme qui rit* (1869), qui témoignent de cet héritage culturel.

## Au programme :

- Edgar Poe : le cycle de la fête macabre (*Hop-Frog*, *La Barrique d'Amontillado*, *Le Roi Peste*, *Le Masque de la Mort Rouge*) et *Le Diable dans le beffroi*, in *Nouvelles Histoires extraordinaires* (édition au choix)

-Victor Hugo, *L'Homme qui rit*, édition de Myriam Roman, Paris, Le Livre de Poche, 2002. Nous verrons en parallèle quelques séquences de deux adaptations cinématographiques du roman, celle de Paul Leni (*The Man who Laughts*, 1928) et celui de Jean-Pierre Améris (*L'Homme qui rit*, 2012).

- une brochure, contenant des documents iconographiques et des extraits de textes, sera également distribuée et déposée sur MADOC (Sébastien Brant, Érasme, Rabelais, Grimmelshausen, Goethe, Baudelaire pour les textes ; Jérôme Bosch, Bruegel l'Ancien, Arcimboldo, Goya, Picasso pour le domaine des Beaux-Arts).

### **UEC 46 des Complémentaires PE Culture générale en littérature 2 30h TD**

**(correspond à l'UE C 46 des Complémentaires PE du livret de L2 Lettres Modernes)**

1 TD de 30h : Mme Claquin et Mme Peyrache-Leborgne (2 groupes) - **vendredi 13h-15h30 et 15h30-18h incompatibilité d'emploi du temps**

**Mme Claquin et Mme Peyrache-Leborgne (2 groupes) : « Culture générale en littérature 2 : l'album dans la littérature de jeunesse »**

#### **Objectifs :**

- construire des savoirs culturels, historiques et littéraires sur l'album et la littérature de jeunesse (apports des formateurs) ;
- se créer une culture personnelle dans le domaine de la littérature de jeunesse (carnet de lecture, fréquentation du CRD de l'ESPÉ, ressources personnelles) ;
- échanger sur ses lectures d'albums de littérature de jeunesse (cercles de lecture, débats interprétatifs, mise en voix, etc.) et mutualiser ses ressources ;
- découvrir des pratiques professionnelles (enseignantes) autour de l'album et la littérature de jeunesse.

Mme Claquin assurera les premières séances.

Mme Peyrache-Leborgne assurera quelques séances en fin de semestre sur : « Andersen et ses réécritures à travers l'album » (extraits de textes distribués en cours).

**UEC 46 des Complémentaires Critique et pratique de la littérature :  
Aux sources de la langue II**

**(correspond à l'UEC2 de l'UEC 46 des Complémentaires « Critique et pratique de la littérature » du livret de L2 Lettres Modernes)**

1 TD de 20h « Aux sources de la langue II. Littérature ou langue ancienne » : cours assuré par le dpt de Lettres classiques.

**Cours assuré par M. Maréchaux : « Métamorphose des mythes » vendredi 14h-16h (horaires incompatibles avec emploi du temps au lycée)**

(20h TD : 2h hebdomadaires)

L'objet de ce cours consistera à relire quelques grands mythes orientaux et occidentaux et à montrer comment au fil des époques les interprétations données selon des critères différents (religieux, politiques, esthétiques) en ont modifié complètement la portée. Ainsi l'*herméneutique des mythes* prend à travers les siècles l'apparence d'une discipline qui croit dans la plasticité des textes et dans leur possibilité d'être des espaces de polyphonie et de polysémie. Telle sera la première partie du cours qui nous entraînera en Grèce antique, à Rome, dans l'ancienne Judée, mais aussi au Moyen-Âge et à la Renaissance. La seconde partie opérera un renversement dialectique : nous nous questionnerons désormais sur les mythes de la métamorphose. Nous travaillerons d'abord sur la manière dont une mutation est construite (Ovide, le *Mahabharata*, Lewis Carroll) avant d'élucider les avatars du principe même de la métamorphose : nous passerons ainsi de la transformation de l'homme en monstre (Sénèque, Ferdowsi, Picabia) ou de la statue morte ou progressivement animée en un être vivant voire en un immortel (étude des mythes de Talos, Pygmalion, Prométhée ; études filmiques de *Robocop*, *Edward Scissorhands*, etc.) Une bibliographie et un plan de cours seront distribués au début de l'année universitaire.

**UEC 47 des Complémentaires Critique et pratique de la littérature  
Théorie littéraire**

**1 TD de 24h**

**(correspond à l'UEC 47 des Complémentaires « Critique et pratique de la littérature » du livret de L2 Lettres Modernes)**

M. Forest **(lundi 16h-18h)**

Qu'est-ce que la littérature ? La question est essentielle. Il est rare qu'on la pose. Il est plus rare encore qu'on essaye d'y répondre. On peut ainsi l'étudier sans s'être jamais vraiment demandé ce qu'était la littérature, en quoi elle consistait et à quoi elle servait. Le cours se propose de mettre en place quelques repères afin de comprendre un peu comment la littérature a été pensée par les écrivains eux-mêmes mais aussi par ceux qui ont fait d'elle l'objet d'un discours philosophique, théorique et critique. On partira de la Poétique d'Aristote et on présentera certaines des interprétations qui en ont été élaborées à l'âge classique ou au siècle des Lumières. Mais l'accent

STEPHANIE TAVENEAU

portera surtout sur les théories développées depuis le XIXe siècle, à l'époque du romantisme puis du symbolisme, au XXe siècle avec le surréalisme, la nouvelle critique et le structuralisme et jusqu'à aujourd'hui. On mettra systématiquement en regard des textes d'écrivains, de romanciers ou de poètes (par exemple : Hugo, Baudelaire, Mallarmé, Proust, Breton ou Aragon) et des textes de philosophes, de penseurs ou de théoriciens (Taine, Sainte-Beuve, Nietzsche, Marx et Freud mais aussi Roland Barthes, René Girard, Julia Kristeva, etc.). Ce regard sur l'histoire de la théorie littéraire sera enfin l'occasion d'une réflexion menée dans le cadre du cours et qui portera sur les questions que se pose quiconque s'intéresse à la littérature, questions qui ne cessent de revenir même si elles le font, à chaque époque, sous des formes nouvelles. L'écrivain doit-il imiter ou inventer ? Lui faut-il s'inscrire dans la tradition comme le voulaient les Anciens ou bien rompre avec elle comme le prétendaient les Modernes ? L'œuvre littéraire est-elle le reflet de la société dans laquelle elle s'écrit ou bien l'expression de la personne qui l'écrit ? Dépend-elle du contenu sociologique ou psychologique qu'elle traduit ou bien est-elle autonome par rapport à lui ? Et au bout du compte : à quoi peut bien servir la littérature ?

Une bibliographie et un programme détaillé seront distribués lors de la première séance.

### **UEC 47 des complémentaires Culture et médias Pratiques rédactionnelles**

**(correspond à l'UEC 47 des Complémentaires « Culture et médias» du livret de L2 Lettres Modernes)**

1 TD de 30h (2h30 par semaine)

**Mme Sourisse : « Pratiques rédactionnelles : résumé et synthèse de documents » (mardi 9h-11h30)**

Travail de résumé et de synthèse sur des corpus (articles de presse, documents iconographiques, extraits littéraires, etc.) abordant des questions culturelles variées.

En plus de l'ouverture culturelle qu'il propose, ce TD vise à développer les compétences suivantes :

- lire efficacement, savoir repérer les idées clés sans simplifier
- améliorer la lecture rapide, savoir se repérer dans un corpus et prioriser
- trouver la problématique d'un corpus, confronter des idées et points de vue, bâtir un plan efficace
- rédiger avec précision et concision, sans paraphraser ni trahir une idée

Ce TD peut également être vu comme une initiation aux exercices requis en cas de poursuite d'études vers des cursus de communication (concours d'admission en écoles), journalistiques (revues de presse), administratifs (notes de synthèse) ou d'animation (par exemple : concours d'animateur territorial).



**UE FRANÇAIS 4 (35h CM)**  
**3 ECTS**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :** L'enseignement du français dans le cadre du PPPE a pour objectifs la maîtrise de la langue française écrite et orale et le développement d'une culture littéraire et artistique de qualité. L'enjeu est de former des professeurs des écoles capables d'enseigner avec expertise et reculer les fondamentaux de la langue et de donner aux plus jeunes accès à la lecture avec un discernement qui favorise la curiosité et le plaisir de lire.

Quatre champs disciplinaires sont travaillés : l'étude de la langue, l'écriture, l'oral, les connaissances littéraires et artistiques autour de deux objets d'étude : "aventures et lectures" et "Littératures et images".

En L2 l'axe "Personnages et lecteur : une relation interdépendante?" sera abordé à travers la lecture des *Faux-Monnayeurs* d'André Gide en relation avec d'autres textes. L'*Odyssée* d'Homère permettra d'approfondir l'axe "Contes, mythes et légendes : textes et représentations artistiques".

**UE MATHÉMATIQUES 4 (35h CM)**  
**3,5 ECTS**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :** L'enseignement des mathématiques dans le cadre du PPPE vise la maîtrise des connaissances mathématiques nécessaires pour enseigner les mathématiques et l'ensemble des matières étudiées à l'école élémentaire. Il doit également permettre de découvrir et comprendre les articulations entre les notions mathématiques et procurer des éléments culturels et historiques favorisant la prise de recul par rapport aux contenus enseignés à l'école.

Les notions abordées sont : les différents types de nombres et leur écriture, le calcul littéral, les suites et les fonctions, les probabilités, la géométrie plane, les grandeurs et mesures. Des algorithmes et de la programmation en Scratch seront proposés à travers chacun des points précédents.

**UE PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE 4 (14h CM)**  
**1 ECTS**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :** Articulé aux grandes traditions de la philosophie ancienne, moderne ou contemporaine, ouvert tant sur les questions vives du monde actuel que sur les exigences professionnelles

spécifiques au professorat des écoles, l'enseignement « Philosophie morale et politique » offre aux étudiants des connaissances à la fois élémentaires et approfondies, relatives aux quatre domaines du programme de l'enseignement moral et civique des classes du premier degré : la sensibilité morale ; la règle et le droit ; le jugement ; l'engagement. L'enseignement de deuxième année ouvre des perspectives d'approfondissement relatives aux principes, aux institutions et aux pratiques qui conditionnent la mise en œuvre de la laïcité.

**UE EPS 4 (14h CM)**  
**1 ECTS**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :** L'éducation physique et sportive contribue à la formation générale de tous les étudiants du parcours préparatoire au professorat des écoles. Appelés à exercer des responsabilités au sein du service public d'éducation, ces derniers doivent saisir l'intérêt d'un bon équilibre corporel et l'avantage, reconnu par les milieux professionnels, qu'ils retirent des expériences vécues dans les pratiques physiques et sportives. Cet enseignement vise quatre finalités :

- Préserver un équilibre et une hygiène de vie,
- Contribuer au développement et à l'épanouissement de la personnalité,
- Renforcer la solidarité au sein de la classe pour installer une véritable émulation dans le parcours,
- Sensibiliser les étudiants à l'enseignement d'une éducation physique et sportive à l'école.

**UE HISTOIRE GEOGRAPHIE 4 (21h CM)**  
**1,5 ECTS**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :** L'enseignement d'histoire-géographie sensibilise les étudiants à la didactique de l'histoire et de la géographie. À ce titre, la démarche adoptée est résolument multiscalair pour offrir aux futurs professeurs des écoles l'opportunité de comprendre leur territoire proche, de le contextualiser aux échelles régionales, nationales et mondiales et de mettre en valeur les ressources locales pour étudier et transmettre l'histoire et la géographie. En L2 les thèmes d'histoire abordés sont les suivants: La révolution scientifique et technique au XVIII<sup>e</sup> siècle et XIX<sup>e</sup> siècle; Les idées républicaines en France de 1789 à nos jours. En géographie les notions abordées sont: Habiter; Risques et résilience; Aménagement des territoires; Croquis et Schéma: un langage à part entière.

**UE SCIENCES ET TECHNOLOGIE 4 (21h CM)**  
**1,5 ECTS**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :** L'enseignement de sciences et technologie a pour objectif la maîtrise des contenus nécessaires à l'enseignement à l'école primaire des concepts scientifiques et technologiques fondamentaux indispensables à la compréhension du monde qui nous entoure. En L2 il s'agira d'approfondir les notions découvertes en L1 afin de progresser dans la construction du raisonnement et du questionnement scientifique : apprendre aux étudiants à formuler des questions scientifiques (par la construction d'hypothèses et de problématiques de recherche), à identifier et poser des problèmes appelant des réponses technologiques, à encourager la curiosité et la créativité. Au travers de cet enseignement, il s'agit également de permettre aux étudiants de développer leur esprit critique et de distinguer faits et savoirs scientifiques des opinions et croyances.

**UE LANGUE VIVANTE 4 (14h CM)**  
**1 ECTS**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :** L'enseignement de langue vivante au cours des trois années du PPPE a pour objectif le renforcement des compétences en langue de l'étudiant et, progressivement, sa sensibilisation aux questions d'enseignement des langues vivantes. La pratique de la langue liée à l'étude de documents authentiques ancrés culturellement en constitue un des fondements. Cet enseignement ménage avec le développement des compétences de l'étudiant en enseignement du français une articulation consciente, destinée à éviter ultérieurement les cloisonnements préjudiciables à la compréhension progressive par les élèves de toute langue comme système. Cette articulation s'opère autour d'acquis transférables: sensibilité aux enjeux d'acquisition des langues, agilité culturelle, levier didactique du CECRL.

**UE ARTS 3 (14h CM)**  
**1,5 ECTS**

**Arts plastiques**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :**

STEPHANIE TAVENEAU

Il s'agit :

- d'amener les étudiants à pratiquer seul ou en groupe, à mobiliser et s'approprier des techniques, des compétences et des ressources pour expérimenter, produire, créer ;
- de permettre aux étudiants de découvrir et d'engager des langages au service d'une intention, d'une expression de la sensibilité ;
- d'éprouver l'expérience artistique esthétique et culturelle et interroger les œuvres et la création artistique.

**Histoire des arts :**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :**

Il s'agit d'amener les étudiants à prendre en compte le contexte de production d'une oeuvre et à approfondir les notions suivantes (notions d'artiste, de collectif d'artistes, de mouvements artistiques, d'écoles, du marché de l'art, des commanditaires, des mécènes).

**Éducation musicale 3**

**Enseignant.e.s :**

**Résumé :**

# CONTROLE DES CONNAISSANCES ET EXAMENS

---

Règles applicables pour l'UFR Lettres et Langages

## Règlement des examens

---

### 1 - Convocation des étudiants

La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés.

S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.

### 2 - Admission et sortie de la salle

Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, **les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure.** La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.

### 3 - Contrôle des identités

L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant.

Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.

### 4 - Affichage de la composition du jury

La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.

### 5 - Émargement et comptage des copies

Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.

### 6 - Conditions de correction des copies

Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.

STEPHANIE TAVENEAU

### **7 - Fraude ou tentative de fraude**

Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.

Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.

Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal.

Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.

### **8 - Communication des notes et consultation des copies**

Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.

## **Règles communes du contrôle des connaissances**

---

**(Votées par la CFVU du 23 mars 2017)**

**Il est vivement conseillé aux étudiants de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.**

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

NB : Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation.

STEPHANIE TAVENEAU

## Article 1 – Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation. Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservice dans les conditions et périodes autorisées. Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle Licence est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- le président de l'Université garde la possibilité d'octroyer par dérogation une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins et ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert et des articles D612-4 et D612-6, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

## Article 2 – Examens Modalités

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale ;

### > Session initiale

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE. Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations minimum par UE durant le semestre sont organisées pendant la période d'enseignement.

Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes :

### > Session de rattrapage

Dans le cas d'une évaluation en contrôle continu et régulier, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes :

- si l'enseignement est évalué en contrôle continu et régulier, et qu'aucune épreuve de

seconde session n'est déjà prévue par le règlement de la formation, les épreuves organisées pour les étudiants en situation de dispense d'assiduité constituent également les épreuves de rattrapage de ces enseignements.

- le cas échéant, si aucune épreuve pour étudiant en dispense d'assiduité n'est prévue dans la formation concernée, les enseignements sont évalués par un écrit.

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription, automatique ou volontaire selon les règles propres à chaque formation.

Si l'inscription à la session de rattrapage est automatique, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes entre la session initiale et la session de rattrapage.

Dans ce cas, eu égard aux conditions particulières d'organisation des examens concernant les étudiants avec mesure de compensation de handicap attribuée par arrêté du président de l'Université, l'inscription est volontaire. Les étudiants concernés choisissent, avec l'aide du service de scolarité, la ou les épreuves auxquelles ils souhaitent se présenter. Ils demeurent soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les étudiants soumis au régime de l'inscription automatique.

Si l'inscription à la session de rattrapage est volontaire, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est :

- la note de la session de rattrapage si l'étudiant est inscrit ;
- la note de la session initiale si l'étudiant n'est pas inscrit aux épreuves de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage. Le cas échéant, le règlement de la formation peut prévoir une session de rattrapage.

### **Article 3 – Fraude – plagiat**

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le Président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

### **Article 4 – Absences**



L'absence à une épreuve d'évaluation des connaissances entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Si le règlement de la formation le prévoit, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu, et au vu d'un justificatif, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

### Article 5 – Validation, compensation et capitalisation

Une **unité d'enseignement** (UE) est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs (EC) qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;
- ou
- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un **élément constitutif d'une UE** n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, entre la session initiale et la session de rattrapage d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

Une **année d'études** est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ; ou
- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20). A défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :
  - dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ; ou
  - par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres. Les notes éliminatoires sont interdites. Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :
  - dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;
  - à l'issue de la session de rattrapage.

**Les crédits ECTS** (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE. Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (élément constitutif) à l'exception

des étudiant-e-s en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte attribution des ECTS. Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

**Bilan : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.**

Toute UE validée est acquise même si un EC n'a pas la moyenne : il y a compensation entre les EC au sein de l'UE.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20

**Vous ne repassez rien.**

**Un semestre peut être acquis par compensation** en fin de 1<sup>e</sup> session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, **vous ne repassez rien.**

Si à l'issue de la 1<sup>e</sup> session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser **impérativement** tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. **Attention** : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car **c'est la moyenne de l'EC qui compte**. Une absence à la 2<sup>e</sup> session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : **EC 1** : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

**EC 2** : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous **repasser l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen**, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. **Mais vous ne repassez pas l'EC 2.**

**La note finale sera la meilleure des deux notes entre session 1 et session 2.**

### Article 6 – Progression et redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante. L'Université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

STEPHANIE TAVENEAU

Ni le jury, ni le président de l'Université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

### **Article 7 – Jury**

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation. La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury est libre d'attribuer des points de jury.

### **Article 8 – Délivrance du diplôme**

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La délivrance ou non de mentions est précisée dans le règlement propre à chaque formation :

- moyenne du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG ;
- moyenne du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence ;
- attribution de la mention « assez bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 12/20;
- attribution de la mention « bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 14/20;
- attribution de la mention « très bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 16/20.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme.

### **Article 9 – Validation d'acquis**

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation. Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants. La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

### **Article 10 – Stage**

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (cf infra). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est parti intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

# RESSOURCES

---

## Messagerie

---

Personnels administratifs, enseignants, enseignants-chercheurs communiquent auprès des étudiants directement sur leur adresse mail de l'Université. Les étudiants sont donc invités à consulter régulièrement leur boîte mail.

Pour communiquer auprès du personnel de l'Université : [Prenom.Nom@univ-nantes.fr](mailto:Prenom.Nom@univ-nantes.fr)

Pour communiquer auprès d'un étudiant de l'Université : [Prenom.Nom@etu.univ-nantes.fr](mailto:Prenom.Nom@etu.univ-nantes.fr)

Adresse générique de la promo 2021-2022 : sera précisée à la rentrée

## Gestion des emplois du temps

---

Les emplois du temps par semaine sont consultables à partir du mois de septembre sur le site [edt.univ-nantes.fr](http://edt.univ-nantes.fr). Des modifications d'emploi du temps pouvant être apportées, ce site est à consulter régulièrement.

## MADOC

---

Les enseignants de l'UFR Lettres et Langages sont invités à déposer le contenu de leurs cours sur la plateforme d'enseignements de l'Université de Nantes nommée MADOC. Pour y accéder, c'est [ICI](#).

## Les bibliothèques universitaires

---

La BU Lettres-Sciences Humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à la disposition des étudiants. Ces formations sont les suivantes: utilisation des bases de données (par discipline), ressources sur la presse, méthodologie de l'internet, collection de films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus: <http://nantilus.univ-nantes.fr>

L'UFR Lettres et Langages dispose dans ses locaux de 2 BU avec près de 50 000 documents. Les bibliothèques CIDRE et Jean-Louis Gardies (philosophie) se trouvent au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment Censive.

# LA VIE DU CAMPUS

## A L'UFR LETTRES ET LANGAGES

---

### Aide sociale

---

Les étudiants de l'Université de Nantes peuvent prétendre à des aides sociales sous forme de bourse et/ou aide au logement universitaire. Pour cela, vous devez renseigner un « Dossier Social Etudiant » sur le site internet du CROUS : [www.crous.nantes.fr](http://www.crous.nantes.fr). Les critères d'éligibilité aux différentes aides y seront détaillées.

### Pratiquer une activité sportive

---

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose un large catalogue d'activités physiques. Les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs de ces activités.

Le tarif annuel est de 50€ pour les non-boursiers et 25€ pour les boursiers et ce pour 1, 2 ou 3 activités !

Le site internet du SUAPS : <https://unsport.univ-nantes.fr/>

### Pratiquer une activité culturelle et artistique

---

Les étudiants de l'Université de Nantes ont la possibilité de participer à des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes ! Cette pratique permet aux étudiants d'enrichir leur parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes. Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, master classes et stages menés par des artistes et intervenants professionnels sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous, et vous seront présentés lors du forum des ateliers.

Fin septembre : Forum des ateliers en présence des intervenants (se renseigner auprès du Pôle étudiant). Renseignements et inscriptions: [ateliers-culture@univ-nantes.fr](mailto:ateliers-culture@univ-nantes.fr)

La culture à l'Université de Nantes : [www.univ-nantes.fr/culture](http://www.univ-nantes.fr/culture)

## Prendre soin de sa santé

---

Le Service Universitaire de santé des Étudiants (SUMPPS) propose des consultations médicales de soins, des visites Bilan de santé préventif ou spécifiques liées au handicap, des consultations de dépistage bucco-dentaire, des ateliers bien-être, des groupes de paroles animés par des psychologues, la possibilité de se former aux premiers secours, des entretiens avec des assistantes sociales, etc.

Les consultations ne nécessitent pas d'avance de frais pour les étudiants se présentant avec leur carte vitale et la complémentaire santé.

Contacts et actualités du SUMMPS : [www.univ-nantes.fr/sante](http://www.univ-nantes.fr/sante)

# SIGLES

---

C.A. = Conseil d'Administration  
CAC = Conseil Académique  
C.P = Conseil de Pôle  
C.S. = Conseil Scientifique  
U.F.R. = Unité de Formation et de Recherche

FSDIE = Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes  
SUIO = Service Universitaire d'Information et d'Orientation  
BU = Bibliothèque Universitaire  
SUMPPS = Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé  
SUAPS = Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et de plein air  
FC = Formation Continue  
CROUS = Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires  
INSPÉ = Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

S1 = semestre 1  
S2 = semestre 2  
UE = Unité d'Enseignement, bénéficiant de crédits ECTS : si je valide, je capitalise  
UEF = Unité d'Enseignement Fondamental  
EC = Élément Constitutif, sans crédit ECTS : je ne peux pas capitaliser  
ECTS = European Credits Transfer System : Système européen de transfert et de capitalisation de crédits. 1 année = 60 ECTS.  
CM = Cours Magistral  
TD = Travaux Dirigés  
GC = Groupe Classe  
AJAC = AJourné Autorisé à Composer : je n'ai pas validé un semestre de L1 ou L2, je suis autorisé à m'inscrire en redoublement et dans le niveau supérieur



UN

U

UFR Lettres et Langages  
Pôle Humanités  
Nantes Université

<https://www.univ-nantes.fr>

STEPHANIE TAVENEAU